



DELEGATION DEPARTEMENTALE
DE L'INDRE



DIRECTION DE LA PREVENTION
ET DU DEVELOPPEMENT SOCIAL

ARRETE N° 2016 OSMS PH³⁶⁻⁰¹⁷⁰

ARRETE 2017-D-782 du 13/01/2017

Fixant la programmation de signature des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens des établissements et services médico-sociaux pour les personnes en situation de handicap pour la période 2016-2021.

**LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL,
LA DIRECTRICE GENERALE DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE,**

Vu le Code de justice administrative et notamment l'article R. 312-1 ;

Vu le Code de l'action sociale et des familles,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu la loi n° 83-8 du 7 janvier 1983, complétée par la loi n° 83-663 du 22 juillet 1983 portant répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat ;

Vu la loi n°2015-1702 du 21 décembre 2015 de financement de la sécurité sociale pour 2016 et notamment son article 75 ;

Vu le décret n° 83-1067 du 8 décembre 1983 relatif aux transferts de compétence en matière d'action sociale et de santé ;

Vu le décret 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des Agences Régionales de Santé (ARS) ;

Vu le décret du 17 mars 2016 portant nomination de Madame Anne BOUYGARD en qualité de Directrice Générale de l'ARS Centre-Val de Loire ;

ARRETEMENT

Article 1^{er} : Le programme de signature des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens pour les établissements et services médico-sociaux pour les personnes en situation de handicap du département de l'Indre est fixé conformément à l'annexe au présent arrêté, pour la période de 2016 à 2021.

Article 2 : Ce programme pourra être révisé chaque année.

Article 3 : Dans les deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, le présent arrêté peut faire l'objet :

- soit d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Président du Conseil départemental de l'Indre, et de Madame la Directrice Générale de l'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire,
- soit d'un recours contentieux qui doit être transmis au tribunal administratif d'Orléans.

Article 3 : Le Directeur Général des Services du Département, le Directeur Général Adjoint de l'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire, le Délégué Départemental de l'Indre, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié au demandeur et publié au recueil des actes administratifs du département de l'Indre et au recueil des actes administratifs de la préfecture de Région.

Fait à Châteauroux, le : **23 DEC. 2016**

La Directrice Générale
de l'Agence Régionale de Santé
Centre-Val de Loire,

Le Président du Conseil départemental de
l'Indre,


Anne BOUYGARD


Serge DESCOUT

DATE de TRANSMISSION
au CONTRÔLE de LÉGALITÉ

13 JAN. 2017

AFFICHE le

13 JAN. 2017

Association gestionnaire	ESMS raison sociale	Commune établissement	Catégorie établissement	Conseil Départemental associé à la négociation (*)	C POM 2016	C POM 2017	C POM 2018	C POM 2019	C POM 2020	C POM 2021
	IME LES MARTINETS	SAIN-TMAUR	IME							
	ESAT L'Espoir (ADAPEI)	ST MAUR	ESAT							
	ESAT Odette Richer (ADAPEI)	ST MAUR	ESAT							
	FAM	SAIN-TMAUR	FAM							
	ESATCluis (ADAPEI)	CLUIS	ESAT							
	SECTION ACCUEIL JOUR "LES ALIZES"	CHATEAUROUX	EEAP							
ADAPEI L'ESPOIR				OUI à partir de 2021	Contrat initial					Renouvellement
	IME	LE BLANC	IME							
	ESAT ATOUT BRENE	LE BLANC	ESAT							
	SESSAD RATTACHE A L'IME LE BLANC	LE BLANC	SESSAD							
ASSOCIATION ATOUT BRENE				Non concerné					Renouvellement	
	SSIAD CSCP ISSOUDUN	ISSOUDUN	SSIAD PH							
	SAMSAH CSCP ISSOUDUN	ISSOUDUN	SAMSAH							
	FAM D'ISSOUDUN	ISSOUDUN	FAM							
CSCP				OUI				Contrat initial		
	MAS LES DAUPHINS	LUREUIL	MAS							
ACOGEMAS				Non concerné						Contrat initial
	FAM DE PERASSAY	PERASSAY	FAM							
	MAS DE CHAILLAC-ESPACE BENJAMIN	CHAILLAC	MAS							
	FAM ESPACE BENJAMIN	CHAILLAC	FAM							
EPD BLANCHE DE FONTARCE				OUI				Contrat initial		
	IME CHANTEMERLE	VALENCAY	IME							
	CMPP	CHATEAUROUX	CMPP							
	ESAT Hors les Murs (ADPEP)	VALENCAY	ESAT							
	CAMSP	CHATEAUROUX	CAMSP							
	ESAT (ADPEP)	VALENCAY	ESAT							
	SESSAD "CHANTEMERLE"	CHATEAUROUX	SESSAD							
	EME CHATEAUROUX	CHATEAUROUX	IME							
ADPEP 36				OUI					Renouvellement	
	FAM RESIDENCE ALGIRA	ORSENNES	FAM							
ATCF				OUI			Contrat initial			
	ITEP MOISSONS NOUVELLES	PELLEVOISIN	ITEP							
	SESSAD	PELLEVOISIN	SESSAD							
	CAFS	CHATEAUROUX	CAFS							
	IME PELLEVOISIN	PELLEVOISIN	IME							
ASSOCIATION MOISSONS NOUVELLES				Non concerné	Contrat initial					Renouvellement
	MAS LA MAISON DES OISEAUX	LA CHATRE	MAS							
A TIRE D'AILE				Non concerné			Contrat initial			